**Fromage de lait de vache de race Canadienne**

Avec l'ouverture des marchés, il est important que les produits alimentaires canadiens se démarquent. Les travaux de chercheurs d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) ont contribué à le faire si bien que deux marques officielles ont été accordées pour des fromages canadiens : Fromage de vache de race Canadienne ainsi que Canadienne Cow Cheese.

Cette marque de commerce identifie des fromages faits à partir de lait de vache de race Canadienne, la plus ancienne race de vache laitière en Amérique du Nord. Ces vaches descendent directement des vaches importées de la France et qui ont réussi à survivre aux conditions difficiles du Canada. Pour justifier l'appellation réservée du fromage, plusieurs travaux ont été réalisés sur la génétique, la régie d'élevage et les caractéristiques fromagères de leur lait.

Les analyses réalisées par l'équipe de recherche du Centre de recherche et de développement de Saint-Hyacinthe en collaboration avec l'Université Laval ont permis d'établir que le lait des vaches de race Canadienne est parmi les plus riches des vaches laitières tant pour sa teneur en protéines, en matières grasses qu'en minéraux, dont le calcium. Le temps de caillage (première étape du fromage) est par contre plus long que pour tous les laits des autres races. Ces caractéristiques constituent la particularité la plus importante des laits fromagers des vaches de race Canadienne. Il existe sur le marché plusieurs fromages au lait de vache de race Canadienne dont un, Le pied de vent, qui a remporté de nombreux prix.

Les appellations réservées garantissent l'authenticité d'un produit alimentaire unique et répondent aux nouvelles tendances de mise en marché. Elles sont protégées au Canada en vertu de la Loi sur les marques de commerce. Cette demande a été effectuée par le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants.

Cet effort de collaboration est un bel exemple de la façon dont les chercheurs d'AAC aident les producteurs à obtenir une reconnaissance et à se protéger contre les imitations. Avec des exportations de fromage atteignant 58 millions $ en 2016, ces travaux procurent aux producteurs un avantage comparatif sur leurs principaux concurrents.

**Plus d'information**

* [AS - Fromage de vache de race Canadienne. Appellation officiellement réservée le 9 mars 2016.](http://www.cartv.gouv.qc.ca/?q=Appellation-reconnue-fromage-vache-race-Canadienne) Conseil des appellations réservées et des termes valorisants.

L’article est aussi disponible en anglais sur le site Web d’Agriculture et Agroalimentaire Canada : <http://www.agr.gc.ca/eng/science-and-innovation/research-centres/quebec/saint-hyacinthe-research-and-development-centre/canadienne-cow-cheese/?id=1518092902154>